



## PROMOTION CH - ATTELAGE 02.07.2023

Tavannes, Lanz Jardin Horses Arena

Place qualificative pour les finales Promotion CH à Avenches et le National FM



**FM**

**Présidente du CO**

Bessire Julie, Le Noirmont JU

**Président du jury**

Kramer Fredi, Galmiz FR (Attelage)

**Cheffe de Service**

Häring Jeanne, Péry BE (079 585 39 91)

**Constructeur de parcours**

von Allmen Eddy, Mont-Tramelan BE (Constr. attelage)

**Secrétaire du CO**

Bühler Patricia, La Chaux-de-Fonds NE (079 648 34 48)

**Vétérinaire**

Rondez-Jeannerat Elise, Vauffelin BE

Délais: **12.06.2023**

Phase d'engagement ultérieur dès le: **14.06.2023**  
**21:00**

<http://www.gestion-concours.ch>

No	Date	Catégorie	Details	NG	Prix	Remarques	
<b>Attelage</b>							
1	02.07.23	S	1-PROM FM F1- BLMS	Dressage: Progr. dressage 3 ans 2015 Maniabilité: maniabilité 30cm - 200m/min	35	70.- au 50% des partants	Selon règlement et directives FSFM
2	02.07.23	S	1-PROM FM F2- BLMS	Dressage: Progr. dressage 4/5 ans 2015 Maniabilité: 30cm - 220m/min	35	70.- au 50% des partants	Selon règlement et directives FSFM
3	02.07.23	S	1-PROM FM F3- BLMS	Dressage: Progr. FEI 7A Maniabilité: 25cm - 220m/min	40	80.- au 50% des partants	Selon règlement et directives FSFM

**Engagements/Finances**

Les engagements seront uniquement acceptés en ligne via le système d'engagement (my.fnch.ch).

**Annulations/Mutations**

Sont à effectuer par le cavalier lui-même, jusqu'à 16h00 le jour avant les épreuves concernées dans le système d'engagement (my.fnch.ch).

**Phase d'engagement ultérieur**

Une phase d'engagement ultérieur après le délai d'engagement incombe à l'organisateur. Exception Dressage : une phase d'engagement ultérieur après le délai d'engagement incombe au DT. Une phase d'engagement ultérieur est mentionnée s'il y a lieu dans le système d'engagement après le délai.

**Majoration de la finance  
d'engagement pour la phase**

5.00 CHF

**d'engagement ultérieur**

<b>Listes de départ et de résultat</b>	Sont disponibles sous <a href="http://info.fnch.ch">info.fnch.ch</a> ou sur le site internet de l'organisateur.
<b>Listes et autres informations</b>	<a href="http://www.gestion-concours.ch">www.gestion-concours.ch</a> - mail: <a href="mailto:info@gestion-concours.ch">info@gestion-concours.ch</a>
<b>Remarques</b>	<p>Pour le droit de participation, les exigences des épreuves, la tenue et les prescriptions concernant l'harnachement, se référer aux règlements précités.</p> <p>Les organisateurs se réservent le droit d'annuler toute épreuve pour laquelle le nombre de partants serait insuffisant. Ils peuvent également changer l'ordre des épreuves et dédoubler une épreuve ayant plus de 30 concurrents.</p> <p>Les épreuves sont organisées selon le règlement de la FSSE et le règlement de Promotion CH attelage</p> <p>L'ordre des départs se fait selon le programme officiel. Si un concurrent n'est pas présent à l'heure exacte de son numéro de départ, il peut être disqualifié. Le fait qu'un véhicule soit utilisé par un autre meneur ne pourra en aucun cas être évoqué comme motif d'excuse.</p>
<b>Plaquette numéro attelage</b>	<p>Il sera demandé un montant de Fr. 10.- de dépôt pour le numéro de départ des épreuves d'attelage. Ce montant sera restitué au meneur contre remise de la plaquette du numéro à la fin des épreuves..</p> <p>Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, maladie, dégâts matériels, vols, etc. pour les meneurs, les aides, les cavaliers et les chevaux, ainsi qu'envers de tierces personnes.</p> <p>Tous les chevaux doivent avoir subi à temps les vaccinations nécessaires. Aucun départ ne sera autorisé sans le certificat de vaccination correctement rempli. Passeport obligatoire pour tous les chevaux.</p>

2023.8957